



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 30 JANVIER 2025 À 18h30

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN (pouvoir de M. Guy MORELLE), M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Anne-Sophie BOISSON, M. Benjamin BONIN (Arrivé à 18h35. Suppléant de M. François BIGEARD), Mme Sylvie CHASTRUSSE, M. Dominique CHOPPIN, Mme Carole CLAUDEL-SALOMON, Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Simon GEVREY (pouvoir de M. Daniel CHETTA), M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN (pouvoir de M. Martial PARIZOT), M. Martial MATHIRON, M. Paul MURANO, M. Bernard NAVILLON, Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU (Arrivé à 18h45. Pouvoir de M. Olivier GAUTHRON), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents : M. Guy MORELLE (pouvoir à Mme Nathalie SEGUIN), Mme Zineb HEMAIRIA, Mme Nathalie ANDREOLETTI, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (Absent de 18h30 à 18h35), M. Daniel CHETTA (pouvoir à M. Simon GEVREY), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), M. Olivier GAUTHRON (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), Mme Christine NIRLO, M. Martial PARIZOT (pouvoir à M. Dominique JANIN), M. Jean-Emmanuel ROLLIN, Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX), M. Jérôme THEVENEAU (Absent de 18h30 à 18h45. Pouvoir de M. Olivier GAUTHRON).

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique.

Assistaient à la séance : M. Jean-Marc LOVAT, Mme Marie-Jo DURIEUX, Mme Noémie BLANCO, M. Frédéric LUCAZEAU, Mme Frédérique RATSIMISETA, Mme Marion RASPAUD, Mme Émilie SIMONÉ, Mme Carine THOI.

ORDRE DU JOUR

DÉCISIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation du secrétariat de séance

Rapporteur : P. ESPINOSA

Appel

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2024

Rapporteur : P. ESPINOSA

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ÉQUIPEMENTS - INFRASTRUCTURES - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Proposition de dénomination de la voie desservant la Zone d'Activités Économiques « La Corvée aux moines II » à AISEREY

Rapporteur : J-P. COLOMBERT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Modification n°01/2025. Désignation d'un.e délégué.e titulaire au sein du Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU)

Rapporteur : P. ESPINOSA

INFORMATIONS

COMPTES-RENDUS DE LA REPRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE AU SEIN DES ORGANISMES

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

Rapporteur : P. ESPINOSA

PROCÈS-VERBAL

DÉCISIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Désignation du secrétariat de séance

Rapporteur : P. ESPINOSA

Conformément à l'article L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président rappelle que l'article L. 2121-15 du même code prévoit qu'au début de chacune des séances, le Conseil Communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétariat de séance, dont le rôle consiste principalement dans la rédaction des procès-verbaux.

Si aucune candidature n'émerge de l'assemblée, Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au Développement Économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique pour assurer le secrétariat de ladite séance.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE** Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT, 2^{ème} Vice-président délégué au Développement Économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique, comme secrétaire de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 30 janvier 2025.

Arrivée de Monsieur Benjamin BONIN.

Appel

Monsieur le secrétaire de séance procède à l'appel des membres du Conseil Communautaire. Il précise qu'au moment de l'appel, 26 membres sont présents, le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 19 décembre 2024

Rapporteur : P. ESPINOSA

Monsieur le Président présente le procès-verbal de la dernière séance plénière qui s'est tenue le 19 décembre 2024 et demande aux membres du Conseil Communautaire si des observations ou des remarques sont à formuler sur sa rédaction.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la dernière séance plénière en date du 19 décembre 2024.

Arrivée de Monsieur Jérôme THEVENEAU.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ÉQUIPEMENTS - INFRASTRUCTURES - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Proposition de dénomination de la voie desservant la Zone d'Activités Économiques « La Corvée aux moines II » à AISEREY

- Rapporteur : J-P. COLOMBERT

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Q 12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

☎ 03.80.37.70.12

✉ accueil@plainedijonnaise.fr

Vu, l'article L.2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Afin de répondre à la demande des entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire et exprimant des besoins en termes de foncier disponible, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (CCPD) a lancé un projet d'extension de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) « la Corvée aux Moines », située sur la commune d'Aiserey.

Actuellement les voies de la ZAE « la Corvée aux Moines II » ne portent pas de dénomination. Il convient, pour faciliter la connexion aux réseaux et permettre l'installation de la fibre, et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement les adresses.

Vu, la délibération n°36/24 en date du 31 octobre 2024, par laquelle la commune d'Aiserey propose la dénomination « Rue de la Corvée aux moines » pour la voie de l'extension de la Zone d'Activités économiques « La Corvée aux moines II » ,

Considérant le plan en annexe,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** la dénomination « Rue de la Corvée aux moines » pour la voie desservant la Zone d'Activités Économiques « La Corvée aux moines II » à Aiserey.
- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

[Modification n°01/2025. Désignation d'un.e délégué.e titulaire au sein du Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge \(SINOTIV'EAU\)](#)

Rapporteur : P. ESPINOSA

Vu, le Règlement Intérieur du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,

Vu, le Code Général de Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L.5711-1,

Vu, les statuts en vigueur du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Norge, Ouche, Tille et Ouche (SINOTIV'EAU), qui disposent que chaque commune membre est représentée par deux délégué.es titulaires plus un.e délégué.e par tranche de 1 000 habitants pour les communes supérieures à 2 000 habitants et autant de délégué.es suppléant.es.

Pour le périmètre de la commune de GENLIS, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise dispose donc de six délégué.es titulaires et de six délégué.es suppléant.es, et de deux délégué.es titulaires et de deux délégué.es suppléant.es par périmètre de chacune des 21 autres communes membres, soit 48 délégué.es titulaires et 48 délégué.es suppléant.es au sein du Conseil Syndical du SINOTIV'EAU.

Il est rappelé qu'en vertu des délibérations n°28/08/2020/13 en date du 28 août 2020, n°08/09/2020/04 en date du 08 septembre 2020, n°17/12/2020/04 en date du 17 décembre 2020, n°21/01/2021/05 en date du 21 janvier 2021, n°16/06/2022/02bis en date du 16 juin 2022, n°15/09/2022/05 en date du 15 septembre 2022, n°20/10/2022/04 en date du 20 octobre 2022, n°06/07/2023/05 en date du 06 juillet 2023, n°26/10/2023/05 en date du 26 octobre

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

2023, n°18/07/2024/03 en date du 18 juillet 2024, n°17/10/2024/11 en date du 17 octobre 2024 et n°21/11/2024/14 en date du 21 novembre 2024 la liste des représentants de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU) est actuellement la suivante :

Délégué.es titulaires	Déléguée.es suppléant.es
Christophe CHAGNEUX Dominique JANIN	Wilfried GONCALVES Anne-Sophie BOISSON
Émilie CHIR Daniel TORTEROTOT	Marie-Françoise DUPAS Alain TURMEL
Pascal FARINACCI Guy MORELLE	Ludivine DEMACON Frédéric LEBLANC
Patrick GUIGNIER Cédric GUILLAUMOT	Laurent GUIGNIER Jean-Michel KAUFMANN
Dominique PILLOT Bernard SOUBEYRAND	Philippe GUENIFFEY Philippe REVENU
Pascal MARTEAU René BEGRAND	Emmanuel ORFAO Solène LEVEQUE
Jean-Luc AUCLAIR Patrick ROBERT	Cédric BERNASCONI Jean-François NICOT
Denis BONIN Dominique RAVERAT	Benjamin BONIN Christophe POULLEAU
Olivier GAUTHRON Maurice LEHOUX Martial MATHIRON Jean-Emmanuel ROLLIN Jérôme THEVENEAU Gaëlle THOMAS	Hervé BILLON Jean-Paul BONY Sylvie CHASTRUSSE Jacqueline DALLA TORRE Alain IMARD Cédric PERRIER
Fabrice BON Ludovic GAUTHIER	Jérôme POCHERON Jean-Marc RENARD
Bernard DELARCHE Céline EUDES	Patrice ESPINOSA Daniel RIANDET
Christian MARTINENT Bernard NAVILLON	Albert COLARD Alain MERCIER
Madame Hélène HARTER Monsieur Nicolas BERNARD	Monsieur Roland GOUJON Monsieur Mathieu PETAZZI
Pascal LERAT Thomas DEHER Rémi DONARD Gérard BERTHOZ	Gilles BRUEY Daniel LOPEZ Paul MURANO Jean-Marc SOULIER
Jean-Marie FERREUX Laurence SCHERRER	Cédrick FACON Didier MOUGIN
Dominique DUGIED Emmanuel PONTILLO	Cyril CHIAPPIN Xavier DUCHEZ
Benoit FRANET Claude VERDREAU	Pascal COLIN Laurent POST
Marie-Paule FONTAINE Evelyne MONNOT	Laurent GAUTHEREAU Marco MELANI
Nathalie ALLARD Yann PIQUET	Maryline GRANDIOWSKY Laetitia REMONDINI
Sylvain PELLETIER Gilles ROBERT	Philippe CATTEAU Yann RHODDE
Simon GEVREY Jérôme MASSON	Laurent FAIVRE Éric MOUREY

Afin de donner suite à une modification dans la composition du Conseil Municipal de la commune de Marliens, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'il convient de désigner un délégué titulaire auprès du SINOTIV'EAU pour remplacer Madame Laurence Scherrer, conseillère municipale.

Considérant que par la délibération n°03.12.2024 en date du 05 décembre 2024, la commune de Marliens propose son remplacement par Monsieur Joël CHEROT, conseiller municipal, en qualité de délégué titulaire,

Considérant qu'en vertu de l'article L.5711-1 du CGCT pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune-membre,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉSIGNE**, au scrutin secret, Monsieur Joël CHEROT, conseiller municipal de la commune de Marliens, en qualité de délégué titulaire auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU),
- **PRÉCISE** la nouvelle liste des représentant.es de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise auprès du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable et d'assainissement Ouche, Norge, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU), comme suit :

Délégué.es titulaires	Déléguée.es suppléant.es
Christophe CHAGNEUX Dominique JANIN	Wilfried GONCALVES Anne-Sophie BOISSON
Émilie CHIR Daniel TORTEROTOT	Marie-Françoise DUPAS Alain TURMEL
Pascal FARINACCI Guy MORELLE	Ludivine DEMACON Frédéric LEBLANC
Patrick GUIGNIER Cédric GUILLAUMOT	Laurent GUIGNIER Jean-Michel KAUFMANN
Dominique PILLOT Bernard SOUBEYRAND	Philippe GUENIFFEY Philippe REVENU
Pascal MARTEAU René BEGRAND	Emmanuel ORFAO Solène LEVEQUE
Jean-Luc AUCLAIR Patrick ROBERT	Cédric BERNASCONI Jean-François NICOT
Denis BONIN Dominique RAVERAT	Benjamin BONIN Christophe POULLEAU
Olivier GAUTHRON Maurice LEHOUX Martial MATHIRON Jean-Emmanuel ROLLIN Jérôme THEVENEAU Gaëlle THOMAS	Hervé BILLON Jean-Paul BONY Sylvie CHASTRUSSE Jacqueline DALLA TORRE Alain IMARD Cédric PERRIER
Fabrice BON Ludovic GAUTHIER	Jérôme POCHERON Jean-Marc RENARD
Bernard DELARCHE Céline EUDES	Patrice ESPINOSA Daniel RIANDET
Christian MARTINENT Bernard NAVILLON	Albert COLARD Alain MERCIER
Madame Hélène HARTER Monsieur Nicolas BERNARD	Monsieur Roland GOUJON Monsieur Mathieu PETAZZI
Pascal LERAT Thomas DEHER Rémi DONARD Gérard BERTHOZ	Gilles BRUEY Daniel LOPEZ Paul MURANO Jean-Marc SOULIER
Jean-Marie FERREUX Joël CHEROT	Cédrick FACON Didier MOUGIN
Dominique DUGIED Emmanuel PONTILLO	Cyril CHIAPPIN Xavier DUCHEZ
Benoit FRANET Claude VERDREAU	Pascal COLIN Laurent POST
Marie-Paule FONTAINE Evelyne MONNOT	Laurent GAUTHEREAU Marco MELANI
Nathalie ALLARD Yann PIQUET	Maryline GRANDIOWSKY Laetitia REMONDINI
Sylvain PELLETIER Gilles ROBERT	Philippe CATTEAU Yann RHODDE
Simon GEVREY Jérôme MASSON	Laurent FAIVRE Éric MOUREY

- **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tout document ainsi que tout acte à intervenir relatif à ce dossier.

INFORMATIONS

Décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par le Conseil Communautaire

Rapporteur : P. ESPINOSA

Monsieur le Président présente le tableau récapitulatif des marchés, avenants, devis signés dans le cadre de la commande publique pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (en annexe).

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Informations de la Présidence

Rapporteur : P. ESPINOSA

Pas d'information à communiquer.

Compte-rendu des avis pris dans le cadre de la Commission « Mutualisation, Communication, Action culturelle et Tourisme »

Rapporteur : G. BRACHOTTE

La dernière réunion du lundi 20 janvier, en visioconférence, a traité des points suivants :

- Mutualisation : retour la première réunion des secrétaires de mairies. L'idée est de dynamiser un réseau, pour favoriser les échanges d'entraide sur des problématiques spécifiques. Une liste de distribution a ainsi été créée, dans laquelle tous les secrétariats y sont intégrés automatiquement, sauf avis contraire signalé. Il est rappelé qu'il n'y a aucune intention de créer un service commun de secrétariats de mairies,
- Communication : après la présentation de Frédérique RATSIMISETA, nouvellement arrivée dans le service et de ses missions, il a été question d'échanger sur le choix des thématiques du Magazine de la Plaine Dijonnaise. Une partie est réservée à la mise en avant de personnes, commerces, artisans, structures. Si une commune souhaite présenter une thématique un peu particulière, il est possible faire remonter cette information,
- Présentation du budget prévisionnel, qui sera communiqué lors des orientations budgétaires dans un second temps,
- Canal en fête : samedi 28 juin, à partir de 14h00. Il s'agit de regrouper plusieurs manifestations sur un même temps, avec des animations, qui se répartiront entre les communes de Thorey-en-Plaine et Longecourt-en-Plaine,
- Charte territoriale et fluviale : en cours de signature. Les premières actions à mettre en place sur l'année 2025 sont en préparation.

Monsieur Benjamin BONIN rejoindra la 1^{ère} Commission, dès que cette démarche sera officialisée devant l'assemblée.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu des avis pris dans le cadre de la Commission « Développement économique, Équipements, Infrastructures, Développement numérique »

Rapporteur : J-P. COLOMBERT

La prochaine réunion est programmée le 04 février prochain, avec un ordre du jour qui portera notamment sur les orientations budgétaires, la modification d'une promesse de vente sur la ZAE « La Tille », des promesses de ventes sur la ZAE « La Corvée aux moines », dont les travaux vont débuter le 03 février, avec un lancement officiel le 05 février.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Finances, Personnels, Moyens informatiques, Modernisation de l'Administration »

Rapporteur : V. CROUZIER

Sans réunion en janvier, Monsieur Vincent CROUZIER précise que les réunions sont programmées le 18 février selon l'actualité, puis le 18 mars, suivant le calendrier du Conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Aménagement du Territoire, Mobilité, Transports et Transition énergétique »

Rapporteur : V. DANCOURT

La réunion programmée le 12 février prochain, permettra de travailler sur le Contrat Opérationnel de Mobilité (COM).

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Emploi, Action sociale, Autonomie »

Rapporteuse : N. SEGUIN

La 5ème Commission s'est réunie hier le 29 janvier, avec à l'ordre du jour :

- Les propositions budgétaires 2025 concernant l'action sociale au sens large, l'insertion professionnelle et la France services,
- Le projet d'actualisation de règlement intérieur du Centre Social, qui vise notamment à définir le fonctionnement du service et les attentes de comportement de l'ensemble de ses utilisateurs. Il se veut une référence commune avec des règles écrites de sécurité et de responsabilité. Plus concrètement, il traitera des horaires d'accueil du public, du fonctionnement général, des modalités d'adhésion/d'inscription, des tarifs et modes de règlement... ou encore des règles de vie, du respect des lieux et matériels ainsi que les différentes responsabilités. Quelques points doivent être encore retravaillés, finalisés. Ce règlement intérieur sera soumis à approbation lors d'un prochain Conseil Communautaire.
- Le projet de déploiement des services dans les communes, avec en premier lieu la France service et l'insertion professionnelle. 14 communes ont répondu au questionnaire adressé en juin/juillet, 12 ont émis un avis favorable. Avec l'arrivée en novembre dernier d'Elodie GERBET, conseillère référente déploiement, un premier projet de planning a été élaboré, dont il reste quelques points à finaliser.
Un courrier sera adressé prochainement à l'ensemble des communes volontaires pour échanger en premier lieu sur le planning proposé, pour préparer l'organisation des permanences (accès, matériel, logistique, horaires...) ainsi que sur des aspects réglementaires, comme une délibération pour entériner/encadrer cette présence récurrente dans les locaux municipaux.
L'objectif est de démarrer ces permanences, qui concerneront tout d'abord la France services et l'insertion professionnelle, au début du printemps. Des évaluations seront mises en place régulièrement afin d'adapter l'offre des services aux attentes, d'intégrer les dernières communes qui manifesteront leur intérêt, pour élargir rapidement à l'ensemble des services communautaires.
Les supports de communication seront transmis à l'ensemble des communes, pour informer leurs habitants des permanences.

- Un premier retour sur l'activité 2024 de la France services :
 - Légère augmentation du nombre de demandes,
 - 90 % des demandes sont finalisées dès le premier rendez-vous,
 - L'évolution du logiciel France services permet désormais de faire ressortir le nombre de personnes accueillies en 2024 :
 - Près de 2 100 personnes, dont 20% de primo-usagers,
 - 96 % de résident sur notre territoire, dont 40 %, soit environ 800 usagers résidant dans l'une des 21 autres communes hors Genlis. Ce chiffre illustre la nécessité du déploiement des services communautaires sur le territoire, au plus près des habitants.

Comme l'an passé, le rapport détaillé, qui reste encore à finaliser, sera adressé dans les meilleurs délais.

À la question de Monsieur Dominique JANIN qui demande si les 14 communes qui se sont portées candidates seront « servies », Madame Nathalie SEGUIN répond que sur les 12 communes, 2 communes n'ont soit pas de locaux d'accueil, soit le secrétariat de mairie est assuré en intérim. Toutes les communes volontaires sont intégrées dans le planning, l'idée étant que chaque semaine, une commune soit servie, afin de gérer la proximité et faciliter les déplacements, tout en assurant les 30 heures de permanence.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Petite enfance, Enfance, Jeunesse »

Rapporteuse : Z. HEMAIRIA

Pas d'information à communiquer, en l'absence de Madame Zineb HEMAIRIA.

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la Commission « Gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage, Environnement, Développement durable, Gestion de la GEMAPI »

Rapporteur : G. MORELLE

Pas d'information à communiquer, en l'absence de Monsieur Guy MORELLE.

COMPTES-RENDUS DE LA REPRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE AU SEIN DES ORGANISMES

Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or Le Département (ICO)

Rapporteur : P. ESPINOSA

Le Conseil d'Administration s'est déroulé le 21 janvier dernier. Plusieurs points à l'ordre du jour, dont la modification du règlement budgétaire et financier.

La réévaluation des tarifs de prestations a été approuvée, avec une augmentation d'environ 1.7%, suivant l'inflation, de la même façon pour les bouquets de services numériques.

La présentation du budget prévisionnel a été approuvée :

- Dépenses de fonctionnement – 445 200€00
- Recettes de fonctionnement - 445 200€00
- Dépenses d'investissement – 35 000€00 (pour l'achat d'un logiciel)
- Recettes d'investissement – 28 000€00 (virement de la section de fonctionnement) + 7 000€00 (droits et brevet de licence)

L'état des adhésions et des conventions engagées au 31 décembre 2024 a également été présenté :

- À cette date, ICO comprend 388 communes, 13 communautés de communes, 20 syndicats et le Département, soit 422 collectivités adhérentes,
- Depuis sa création, l'agence a conclu 385 conventions, dont 106 sont en cours (38 concernant la maîtrise d'œuvre de travaux de voirie non complexes, 22 de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en voirie, 20 de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en bâtiment, 26 l'assistance à maîtrise d'ouvrage Eau). L'agence a travaillé sur un potentiel de travaux de 42.7 millions d'euros. Les communes sur le territoire ne freinent pas leur investissement, malgré la conjoncture difficile.

La présentation de l'avancement du bouquet de services numériques montre que 161 dossiers font l'objet d'une demande de souscription, 135 sont considérés comme opérationnels, 5 dossiers ont un statut « complet », 6 sont encore en statut « brouillon », 12 dossiers doivent être complétés par les communes à la suite d'instruction, 3 dossiers sont en attente de traitement.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence Économique Régionale Bourgogne - Franche-Comté (AER BFC)

Rapporteur : J-P. COLOMBERT

Le Conseil d'Administration de l'AER se réunira le 20 février, avec pour ordre du jour :

- Synthèse du dernier Conseil d'Administration,
- Actions et réalisations 2024,

- Orientations budgétaires et commande 2025,
- Préparation du prochain Conseil d'Administration.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein de l'Agence France Locale

Rapporteur : V. CROUZIER

Pas d'information à communiquer.

Compte-rendu de la représentation au sein du GIP (Groupement d'Intérêt Public) Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle, (ARNia) et au Conseil d'Administration et d'Orientation Stratégique (CAOS)

Rapporteur : V. CROUZIER

Pas d'information à communiquer.

Compte-rendu de la représentation au sein du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du bassin du dijonnais

Rapporteur : V. DANCOURT

La prochaine réunion est programmée le 06 février 2025.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein de l'Établissement Public Foncier DOUBS BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Rapporteur : V. DANCOURT

Pas d'information à communiquer.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement Norge, Ouche, Tille et Vouge (SINOTIV'EAU)

Rapporteur : G. MORELLE

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que si des éléments sont à porter à leur connaissance, un compte-rendu leur sera fait au cours de la présente séance plénière.

Compte-rendu de la représentation au sein des Syndicats de rivières

Rapporteur : G. MORELLE

Pas d'information à communiquer, en l'absence de Monsieur Guy MORELLE.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte d'Or (S.I.C.E.C.O)

Rapporteur : J. THÉVENEAU

Pas d'information à communiquer.

Compte-rendu de la représentation au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Rapporteur : J-E. ROLLIN

Pas d'information à communiquer, en l'absence de Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN.

Compte-rendu de la représentation au sein du Collège Albert CAMUS

Rapporteuse : C. CLAUDEL-SALOMON

Le Conseil d'Administration s'est déroulé le 27 novembre 2024.

- Présentation du budget 2025,
- Effectifs, stables depuis 3 ans :
 - 559 élèves,
 - Augmentation du service de restauration,
 - Stabilité du nombre de boursiers : 82 à 83 élèves, soit 15% de l'effectif global,
 - Reconduction du tarifs à 02€00 pour le service de restauration par le Conseil Départemental, ce qui représente 110 000 €00 pour 55 000 repas.

Le Conseil Communautaire **prend acte** de ce rapport.

Compte-rendu de la représentation au sein du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères et déchets assimilés - SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

Rapporteur : D. CHETTA

Pas d'information à communiquer, en l'absence de Monsieur Daniel CHETTA.

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses

Rapporteur : P. ESPINOSA

Monsieur Patrice ESPINOSA fait le rappel de la manifestation « Marché de la Graine » qui se déroulera le samedi matin 22 février, à Cessey-sur-Tille.

Monsieur Dominique JANIN souhaite revenir sur la problématique de l'assainissement au niveau de la Racle. Depuis janvier cette année, le SINOTIV'EAU a changé de prestataires pour la gestion de l'assainissement (SUEZ) et de l'eau (VEOLIA). Les 7 communes concernées par l'interdiction de construire émise par la préfecture, sont inquiètes de cette situation toujours bloquée, qui pourrait conduire à la mort desdites communes. VEOLIA a fait beaucoup de choses en un mois. Une rencontre rapide avec le préfet est fortement souhaitée pour revenir sur sa décision qui pourrait permettre à nouveau de construire, tout en discutant des conditions de reprise. Il espère une solidarité au niveau du SINOTIV'EAU et de ses communes adhérentes pour une prise de décision mettant tout le monde au même niveau.

Monsieur Jean-Luc AUCLAIR rappelle que le SINOTIV'EAU ne peut qu'appliquer les décisions prises au niveau préfectoral, en essayant de réparer pour être le meilleur possible. Les choses ont évolué depuis hier matin. Un échange avec une personne de la DDT, à qui a été exposé le problème, les chiffres VEOLIA communiqués, ainsi que ce qui avait été fait. Cette personne a trouvé que cela est très bien et a déclenché une réunion avec la préfecture. Dans les jours à venir, un travail avec VEOLIA et la DDT va être conduit, pour présenter le dossier commun à Monsieur le Secrétaire général, lors de la réunion prévue le 21 février. Avant cette date, une communication sera faite au secteur de la Racle, lors de la réunion du SINOTIV'EAU, pour qu'un maire ou deux de la Racle y soient présents. Le dossier est donc en attente de la signature du préfet.

Il se déclare très satisfait du travail sérieux réalisé par VEOLIA, confiant quant au traitement du dossier par la préfecture.

Monsieur Dominique JANIN souhaite fortement que les 7 communes impactées soient bien représentées lors de cette réunion.

Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03.80.37.70.12

accueil@plainedijonnaise.fr

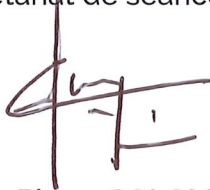
Monsieur Paul MURANO déclare que les 7 maires de la Racle partagent le même avis et sont solidaires.

Monsieur Gilles BRACHOTTE remercie pour l'annonce de ces bonnes nouvelles. Ce souci majeur impacte lourdement les 7 communes concernées, en plus de la dernière communication sur la loi ZAN. Comment trouver le bon équilibre entre la préservation agricole et la nécessité d'accueil, permettant aux communes de vivre ? Cette mobilité de la collectivité permettra d'échanger, de ne pas perdre de superficie. Il faut une logique communautaire, sans perdre les prérogatives de commune et d'élu.

Monsieur Patrice ESPINOSA fait part de la réunion annuelle, organisée par l'Observatoire DT-DICT, qui se déroulera à Izier. Son président fait savoir que, si un élu du territoire, intéressé par le sujet, souhaite avoir une expression lors d'une table ronde, il peut contacter Monsieur NEWIEZKI, directeur de l'entreprise SCUB, pour organiser le temps de parole.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autre question, la séance est levée à 19h25.

Secrétariat de séance



Jean-Pierre COLOMBERT

Vice-président délégué au Développement économique, aux Équipements, aux Infrastructures et au Développement numérique
Maire de CESSEY-SUR-TILLE

Présidence de séance



Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER